



# FAITS & DOCUMENTS

LETTRE D'INFORMATIONS CONFIDENTIELLES FONDÉE PAR EMMANUEL RATIER

## SOMMAIRE

N° 465 8 €  
Du 15 au 31 mars 2019

- DOSSIER : (p.1-2-6-7-8-9)  
L'INCENDIE DE NOTRE-DAME
- POLITIQUE : (p.3-4)
- LOBBIES : (p.5)
- KIOSQUE : (p.10-11)
- POLITIQUEMENT INCORRECT : (p.12)

## INDEX

Aillagon J.-J. ....p.8	Goulard F. ....p.4
Ardisson T. ....p.10	Gresh A. ....p.4
Askar H. ....p.12	Haddad J. ....p.4
Aubry M. ....p.10	Khashoggi J. ....p.12
Aviner S. ....p.12	Knobloch C. ....p.10
Azoulay A. ....p.9	L'Hélias S. ....p.4
Bailey H. ....p.4	Lafandre P. ....p.6
Bélaval P. ....p.8	Lauze F. ....p.5
Bitan Z. ....p.4	Leguán-Ramón C. ....p.5
Boissière A. de ...p.4	Léotard F. ....p.5
Bouneau E. ....p.5	Letta E. ....p.10
Bouth M. ....p.5	Loiseau N. ....p.4
Brossat I. ....p.12	Mestrallet É. ....p.4
Chamoulaud L. ....p.10	Orsucci J.-C. ....p.10
Choukroun F. ....p.4	Perrault D. ....p.8
Civetta T. ....p.3	Pulvar A. ....p.10
Collard G. ....p.4	Rabatel R. ....p.4
Curiel H. ....p.4	Smati R. ....p.4
Delattre F. ....p.4	Sopo D. ....p.5
Didier G. ....p.5	Sorai A. ....p.5
Dray J. ....p.5	Szames V. ....p.4
Ducoulombier B. ....p.4	Taieb K. ....p.3
Enthoven R. ....p.5	Valaud-Belkacem N. ....p.5
Fournier J.-M. ....p.4	Vanucci P. ....p.6
Georgelin J.-L. ....p.7	Véroni A. ....p.4
Glucksman R. ....p.4	Viguié D. ....p.5
Goldnadel G.-W. ....p.5	Zimet J. ....p.4

## DOSSIER L'INCENDIE DE NOTRE-DAME DE PARIS

Lundi 15 avril 2019, 18h50. Alors que débutait la Semaine sainte et que les conclusions du grand débat national étaient attendues pour 20h, un incendie se déclarait sous la flèche de Notre-Dame, provoquant bientôt un embrasement aussi spectaculaire que foudroyant de la charpente. Plus important sinistre subi par la cathédrale depuis sa construction (destruction de la charpente, de la flèche, écroulement de la voûte de la croisée du transept, etc.), cet événement, diffusé en mondovision, allait signer le divorce définitif entre l'opinion légale exprimée par le politique et les gros médias, rapidement qualifiés de « théoriciens de la coïncidence » par une opinion réelle retranchée sur Internet, posant une foultitude de questions pertinentes qui n'ont eu pour seule réponse qu'une méprisante accusation de « complotisme ». Si le récit choisi par les autorités est bien celui de l'accident - et non celui de l'attentat islamiste, comme cela aurait sans doute été le cas du temps de Manuel Valls -, l'événement constitue un « traumatisme national qui, à certains égards, rappelle la chute des tours de Manhattan, le 11 septembre 2001 », comme l'analyse très justement Franz-Olivier Giesbert dans son éditorial du *Point* (18 avril). Mais loin d'avoir rassemblé « l'archipel français », notre « 11 septembre » aura surtout révélé l'isolement d'une caste qui, ayant étouffé tout débat sur les causes de l'incendie, se retrouve aujourd'hui suspectée d'avoir fomenté un inside job afin de masquer une gigantesque opération immobilière impliquant une insidieuse privatisation de l'île de la Cité en vue des Jeux olympiques de 2024.

### « Un silence pudique »

Ce qui en premier lieu interpelle, c'est que cet événement s'inscrit dans une longue série de profanations d'églises avec 877 dégradations en 2018 (soit plus de 15 par semaine) selon les chiffres donnés en février par le ministère de l'Intérieur. Passée sous silence avec un traitement médiatique dépassant rarement l'entrefilet dans la presse quotidienne régionale, cette prolifération d'actes de vandalisme aux revendications nettement antichrétiennes est comptabilisée assez exhaustivement sur le site de *L'Observatoire de la christianophobie* animé par Daniel Hamiche et dont la consultation permet de mesurer l'ampleur du phénomène. Face à cela, la « hiérarchie religieuse préfère garder un silence pudique. La Conférence épiscopale et plusieurs personnalités se sont bornées à souligner cette menace antichrétienne, espérant que les autorités politiques et policières feront leur travail » écrit le quotidien conservateur espagnol *ABC* (20 mars) dans un article consacré à l'incendie, le 17 mars dernier, de l'église Saint-Sulpice dans le VI<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Signe du

désintérêt des autorités pour la question, Valérie Boyer, députée LR de la 1<sup>re</sup> circonscription des Bouches-du-Rhône, n'avait pas réussi à obtenir une commission d'enquête parlementaire dans cette dernière affaire: la police scientifique a conclu à un acte criminel après avoir privilégié la thèse d'un circuit électrique défaillant, puis celle d'un acte involontaire provoqué par la mise à feu accidentelle de la couche d'un SDF... Assez logiquement, l'incendie de Notre-Dame ne devait et ne pouvait donc pas être replacé dans un contexte qui médiatiquement et politiquement n'existe pas. Il va sans dire que ce traitement est spécifique aux lieux de culte catholique...

### « Ouvriers étourdis » ou « court-circuit » ?

La déferlante de dégradations dans les églises françaises étant systématiquement tue, on ne s'étonnera pas de l'analyse avancée par exemple dans *Le Point* (18 février) consistant à expliquer que « depuis deux siècles, bombardements et ouvriers étourdis représentent les deux plus redoutables menaces pour les cathédrales (Suite page 2)>>

## DOSSIER

&gt;&gt;(suite de la page 1)

CENTRE DES  
MONUMENTS NATIONAUX

ATTENTION | le lundi 15 avril, le circuit des tours de Notre-Dame fermera exceptionnellement à 17h30.

françaises. Et les charpentes leur talon d'Achille». Le 15 avril à 23h, alors que l'incendie n'est pas encore maîtrisé et qu'aucun enquêteur ne s'est encore rendu sur place, **Rémy Heitz** annonce l'ouverture d'une enquête pénale pour « destruction involontaire par incendie ». Le lendemain même, ce dernier, récemment nommé procureur de la République de Paris, précisera que « la thèse accidentelle est privilégiée, [...] un départ de feu au niveau de la charpente en lien avec les travaux en cours d'exécution. Rien ne va dans le sens de l'acte volontaire ».

Naturellement, tous les regards se portent sur **Le Bras Frères**, une entreprise familiale basée à Jarny (Meurthe-et-Moselle) qui s'était étonnée, lors de l'attribution des trois marchés de restauration des parties hautes de la flèche, « de l'avoir emporté face à de grands groupes internationaux » (*Le Républicain lorrain*). Ce 15 avril, l'entreprise achevait, via sa filiale **Europe Échafaudage**, le montage de l'échafaudage amorcé en décembre 2017. Dès lors, plusieurs questions se posent : l'entreprise n'a-t-elle pas été impliquée, le 1<sup>er</sup> avril, dans un départ de feu sur le chantier de la MJC de Belleville-sur-Meuse ? Lors de ce précédent, le bureau de contrôle technique n'avait-il pas décrit un feu « à combustion lente » (dit aussi feu couvant) pour expliquer sa détection après la fermeture du site ? **Serge Delhaye**, PDG de **CSD & Associés** et expert judiciaire en incendie près la cour d'appel de Paris donne le ton : « Notre-Dame est une boîte d'allumettes géante, un mikado. La charpente est très ancienne : entre les poussières de bois et la décomposition du bois en état spongieux, une flammèche, une soudure ou un court-circuit peut provoquer une braise incandescente indécélable durant plusieurs heures, voire jours, et se développer en incendie insidieusement. »

D'abord envisagée, la piste de la soudure est écartée après les premières auditions, puisqu'aucun outil de soudage, aucun chalumeau, aucun « point chaud » n'était présent ce jour-là sur le chantier où les douze ouvriers travaillaient avec « des marteaux et des clefs de 22 » selon le président de la société **Julien Le Bras**. Dans les heures qui ont suivi, la piste du court-circuit électrique dans un des ascenseurs est également tombée à l'eau : sur les trois ascenseurs montés dans le cadre du chantier, celui destiné à atteindre le sommet de la flèche (donc proche du

départ du feu) n'était pas en état de marche tandis que les deux autres, destinés à accéder au chemin de ronde ou à gagner le toit, sont trop distants pour être impliqués. Et comme le tabac tue – contrairement au ridicule –, la piste du mégot de cigarette a été bientôt activée... Dans un rare (nous verrons pourquoi) entretien accordé à la presse, **Philippe Villeneuve**, architecte en chef des monuments historiques et chargé de la restauration de la cathédrale depuis 2013, devait s'indigner de « cette attitude honteuse – par certains médias interposés – ayant consisté à jeter en pâture les entreprises qui travaillent sur le chantier, en particulier **Europe Échafaudage** ». Et, visiblement agacé, d'interroger : « Qu'est-ce qu'il reste aujourd'hui ? L'échafaudage ! (M, *Le Magazine du Monde*, 27 avril 2019) ». Notons ici que la société **Le Bras Frères**, malgré ses ouvriers supposément « étourdis », a été mandatée par la **Direction régionale des affaires culturelles** (DRAC) d'Île-de-France pour les travaux de consolidation et de sécurisation de la cathédrale consécutifs à l'incendie.

### « La poussière sur la peau des poutres »

« Ce dédale de poutres en bois de 110 mètres de long a servi de combustible à l'incendie » écrit, dans son édition du 17 avril, *Le Monde* en conclusion du témoignage du recteur-archiprêtre de Notre-Dame **Patrick Chauvet** : « La charpente, qui date du XIII<sup>e</sup> siècle, s'est embrasée tout de suite ». Or, l'enquête ayant établi que l'incendie avait démarré à l'intérieur de l'édifice (AFP, 24 avril), c'est dans ce « tout de suite » que réside l'essentiel du problème comme l'a souligné l'intégralité des témoins incrédules devant la propagation ultra-rapide de l'incendie – une dizaine de minutes – dans toute la charpente. Ceux qui ont alerté sur l'urgence d'entreprendre des travaux de grande ampleur lorsqu'ils ont fixé, en 2013, le paratonnerre au sommet de Notre-Dame de Paris, **Anthony** et **Didier Dupuy**, déclarent ne pas « y avoir cru [...] Les sections de chêne sont énormes et il faut vraiment une source d'énergie hors norme pour les embraser. L'enquête dira ce qu'il en est. C'est vraiment surprenant. [...] Le bois des charpentes était dur comme de la pierre, vieux de plusieurs siècles. La poussière sur la peau des poutres a pu s'enflammer. Mais je n'arrive pas à m'expliquer comment des

morceaux de 60 cm de large ont brûlé aussi vite » (*Le Parisien*, 22 avril). »

Cette affaire aura marqué une remarquable exception au règne médiatique des experts, les autorités ayant drastiquement limité les interventions des architectes en chef des monuments historiques en les obligeant à transmettre au cabinet du ministre de la Culture **Franck Riester** leurs demandes d'interviews ainsi que les éléments de réponse envisagés, comme l'a révélé **Antoine Pasquier**, le rédacteur en chef de *Famille chrétienne*. Il faut dire que les analyses délivrées à chaud dans les heures qui ont suivi l'incendie se sont avérées dévastatrices pour la thèse officielle annoncée immédiatement par Rémy Heitz. Relevée par de nombreux internautes, l'intervention de **Benjamin Mouton**, architecte en chef de Notre-Dame entre 2000 et 2013, est à cet égard exemplaire. Abasourdi et visiblement éprouvé, il explique que « du chêne qui a 800 ans c'est très dur. Ce n'est pas évident du tout, il faut mettre beaucoup de petit bois pour y arriver [à le faire brûler]. Moi, ça me stupéfie beaucoup. [...] Je n'ai constaté aucun départ de feu pendant les 13 années pendant lesquelles j'ai été l'architecte en chef du bâtiment (LCI, 16 avril) ».

Christopher J. Hale  
@cmjhal

A Jesuit friend in Paris who works in #NotreDame told me cathedral staff said the fire was intentionally set.

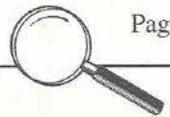
12:07 PM · 15 Apr 2019

À 19h20 (heure de Paris), cet homme politique démocrate américain, candidat malheureux au Congrès dans le Tennessee et contributeur au Time devait enflammer la toile : « Un ami jésuite à Paris qui travaille à #NotreDame m'a dit que le personnel de la cathédrale avait déclaré que l'incendie avait été délibérément allumé. » Pris de cours par l'ampleur de sa publication mondialement reprise, Christopher J. Hale a supprimé son tweet original quelques minutes plus tard.

### « Une vraie charge calorifique »

Le même jour, le site *batiactu.com* rapporte qu'en « reprenant les propos de son successeur Philippe Villeneuve, avec qui il est en contact, Benjamin Mouton affirme que ce dernier était « totalement incrédule » face à cet incendie qui aurait pu partir du chantier de rénovation, et que les soupçons pourraient se porter sur

(Suite page 6)>>



## POLITIQUE

✱ À nos abonnés. Les derniers numéros de *Faits & Documents* sont antidatés comme vous avez pu le constater. Aussi cette situation sera-t-elle rétablie dans le courant du mois de juin. Merci de votre compréhension et de votre fidélité à *Faits & Documents*.

► Le « miracle » du coq. Le 16 avril dans l'après-midi, le coq reliquaire qui coiffait la flèche de Notre-Dame de Paris réapparaissait dans les bras de **Philippe Villeneuve**: retrouvé on ne sait par qui (cf. *Libération.fr*, 18 avril), officiellement « enseveli sous les décombres » (en réalité sur un chéneau de la toiture de la cathédrale où le coq est nettement visible sur le cliché aérien daté du 16 avril à 10h et publié par *Gigarama*), tout juste un peu cabossé, sans aucune trace de flamme ni de suie, tantôt « sans les reliques qu'il était supposé recéler » (*Le Monde*, 18 avril), tantôt « avec ses principales reliques » (*Le Figaro*, 17 avril), à savoir une parcelle de la Sainte Couronne d'épines, une relique de saint **Denis** et une relique de sainte **Geneviève**. Après cette bien mystérieuse découverte (tous les témoignages sont contradictoires) qualifiée de « miraculeuse » par les autorités « laïques et républicaines », le coq a rejoint, à Marsac-sur-l'Isle (Dordogne), les statues des douze apôtres et des quatre évangélistes, statues de cuivre déboulonnées (et décapitées) le 11 avril, puis transférées pour des travaux de restauration.

✱ Fondée en 1964, longtemps filiale du groupe Vinci, la **SOCRA**, la principale entreprise française de rénovation de statues et de mosaïques qui a réceptionné, le 12 avril, les seize statues du toit de Notre-Dame de Paris, a été reprise en 2014 par son dirigeant **Patrick Palem** avec le renfort de l'industriel **Thierry Civetta** (propriétaire de l'usine de chaussures **Fargeot**, du château de la Valade à Bourdeilles en Dordogne, époux de **Caroline Armand**, fille du comte **Charles-Antoine Armand** et accessoirement arrière-petite-fille de l'ancien sénateur et producteur de cognac **James Hennessy**), puis absorbée, en octobre dernier, par l'**Atelier Mériquet-Carrère**. Pour mener cette opération, de bonnes fées se sont penchées sur cette dernière société dirigée par **Laurent Gosseaume** et **Antoine Courtois**, avec l'arrivée, en septembre 2017, d'un consortium d'investisseurs composé de **Raise Investissement** (**Gonzague de Blinières** associé à **Clara Gaymard**), le gestionnaire d'actifs **IDI**, **Tikehau Capital**, l'employeur de **François Fillon**, et **Bpifrance**, filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations.

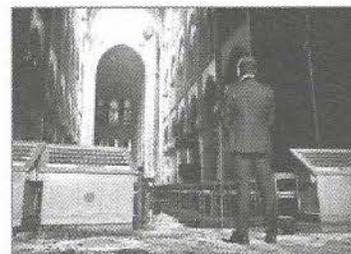
► L'argument consistant à expliquer que la reconstruction de la charpente en chêne est impossible car il faudrait faire sécher du bois pendant vingt ans est totalement bidon. Non seulement il existe des techniques modernes de séchage très rapide, mais en plus, les recherches historiques récentes (on consultera les travaux de **Frédéric Épaud**) montrent que les charpentiers du Moyen Âge utilisaient des troncs d'arbres entiers équarris qu'ils mettaient en place dans la charpente rapidement après l'abattage. Et c'est précisément ce procédé qui renforçait la solidité de l'édifice.

► Lors d'une rencontre avec le préfet **Michel Cadot**, le 25 avril, **Karine Duquesnoy**, directrice régionale adjointe des affaires culturelles (DRAC) d'Île-de-France « a indiqué que deux exercices en lien avec la DRAC avaient été effectués par les sapeurs-pompiers au cours de l'année écoulée permettant aux soldats du feu de posséder une connaissance fine du patrimoine artistique de Notre-Dame, notamment les grands Mays [...]. Idem pour les grandes rosaces, que ces exercices préparatoires réalisés par les pompiers ont permis de préserver » (*Le Journal du Grand Paris*, 25 avril).

► Qui assure? Notre-Dame de Paris n'était pas assurée, tout comme les 82 autres cathédrales françaises bâties avant la loi de 1905. Selon un calcul qui prévaut depuis 1889, l'État a recours à l'auto-assurance mais dans le cas présent, « l'État français préfère défiscaliser les dons privés plutôt que d'assumer son rôle d'assureur de Notre-Dame » (*Le Temps*, 23 avril). Quant aux biens, ils sont assurés par des polices d'assurance spécifiques quand l'Église le peut, généralement la **Mutuelle Saint-Christophe**, une filiale d'**AXA**. De son côté, la société **Le Bras Frères** avait souscrit, le 1<sup>er</sup> avril dernier, un contrat avec **AXA**, mais le montant négocié ne dépasserait pas quelques dizaines de millions d'euros selon *L'Express*.

► L'incendie de Notre-Dame et les manœuvres en cours autour de l'île de la Cité mettent en lumière le maire du IV<sup>e</sup> arrondissement de Paris, **Ariel Weil** - né à Jérusalem, petit-fils d'un « hassid » de la rue Pavée devenu senior vice-président de l'agence de notation américaine **Moody's**, et à la ville époux du rabbin **Delphine Horvilleur**-, mais aussi **Karen Taïeb**, qui a supervisé l'évacuation du trésor de Notre-Dame en tant qu'adjointe au Patrimoine de la Ville de Paris, chirurgien-dentiste de profession et cofondatrice avec son époux **Gil Taïeb** (vice-président du **CRIF**) de l'**ABSI Keren Or**, une association de soutien à Tsahal - ou encore le plus qu'influent adjoint à l'Urbanisme **Jean-Louis Missika** sur lequel nous reviendrons dans notre prochain numéro.

► Étonnamment, la première personne remerciée par l'archevêque de Paris **Michel Aupetit** lors de sa prise de parole devant la cathédrale en feu fut le grand rabbin de France **Haim Korsia**.



► **Christophe Castaner** n'en rate pas une. Après avoir passé la soirée du 15 avril à retweeter le compte de la Sécurité civile et celui de **Laurent Nuñez** pour faire baisser dans son fil d'actualité les photos de lui portant un collier de fleurs prises à Mayotte où il effectuait un déplacement, le « ministre de la Communication de l'Intérieur » est rentré illico à Paris pour une nouvelle déclaration hasardeuse (« Notre-Dame de Paris n'est pas une cathédrale, c'est notre commun ») avant une pose de mauvais goût à l'intérieur de l'édifice.

## POLITIQUE

► L'incendie de Notre-Dame constitue la première grosse affaire pour **Francis Choukroun**, directeur de l'Institut national de police scientifique (INPS) depuis le 1<sup>er</sup> avril dernier.

► L'incendie de Notre-Dame a fait oublier la nomination de **Raphaële Rabatel**, épouse de **Gilles Le Gendre**, président du groupe LREM à l'Assemblée nationale, à la direction de la communication « et du développement durable [sic] » de la Française des jeux en vue de sa privatisation, ainsi que la nomination, à la tête de la branche française du géant américain General Electric, de **Hugh Bailey**, issu de la direction du Trésor et ancien conseiller technique restructurations et financement export d'**Emmanuel Macron** à Bercy.

✱ Après le détournement idéologique de la *Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale* dont il était le directeur général, **Joseph Zimet**, fils du chanteur yiddish **Ben Zimet** et époux de l'ancienne ministre **Rama Yade**, vient d'être nommé préfet chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement. Il supervisera la plateforme numérique *Boîte à histoires*, du nom de cette société lancée par une spécialiste du marketing des parfums et des cosmétiques, **Virginie Szames Ejzenbaum**, qui bénéficie du soutien des ministères de la Culture et de l'Éducation nationale pour « sauvegarder la mémoire du patrimoine français ».

► Afin de s'assurer de figurer en position éligible sur la liste du Rassemblement national aux élections européennes, l'avocat **Gilbert Collard** a exercé un chantage sur **Marine Le Pen** en la menaçant de rallier **Nicolas Dupont-Aignan**.

► Le « madeliniste » **Aurélien Veron**, ancien numéro 2 d'Alternative libérale (où il a sans doute côtoyé **Raphaël Glucksmann**) aujourd'hui actif dans le ralliement des cercles libéraux à **Valérie Pécresse**, a dissous son mouvement, le Parti libéral démocrate (PLD), dans Objectif France dont il est devenu le vice-président, une fonction qu'il partagera avec le général anciennement macroniste **Bertrand Soubelet**. Revendiquant 35000 soutiens sur Internet et comptant dans ses rangs la vallsiste **Zohra Bitan**, le copéiste **Jonas Haddad** ou encore l'ancien secrétaire d'État aux Transports et à la Mer **François Goulard**, ce mouvement d'inspiration libérale-conservatrice a pour président-fondateur **Rafik Smati**, né le 9 juillet 1975 à Alger (Algérie), président du Groupe Aventers regroupant ses sociétés digitales Dromadaire.com et Ooprint.fr, respectivement numéro 1 du marché des cartes de vœux électroniques et de l'impression en ligne.

► La Ville de Paris vient d'installer dans le V<sup>e</sup> arrondissement une plaque à la mémoire d'**Henri Curiel**, coordinateur français clandestin des groupes révolutionnaires dans le monde et tête de réseau des porteurs de valises du FLN, exécuté le 4 mai 1978 par un tireur inconnu. Dans son discours d'inauguration, son fils biologique, le journaliste **Alain Gresh**, a demandé la levée du « secret défense » dans le cadre de l'enquête récemment rouverte par le parquet.

► Ancien directeur de cabinet adjoint de **Dominique de Villepin** et ancien représentant permanent de la France auprès des Nations unies à New York, **François Delattre**, qui succédera à **Maurice Gourdault-Montagne** comme secrétaire général du Quai d'Orsay le 1<sup>er</sup> juillet, est l'époux de l'avocate d'affaires **Marie-Sophie** (dite **Sophie**) **L'Hélias**, *young leader* de la French-American Foundation (promotion 1999), spécialisée dans le conseil aux fonds de pension américains et figure de proue de l'opération « féminisation » engagée par **Patricia Barbizet** (présidente du club Le Siècle) à la tête du groupe Kering dont elle a rejoint le conseil d'administration en 2016.

✱ Au moment de l'annonce de la dissolution du Bastion social par le gouvernement (une décision prise lors du dernier dîner du CRIF), **Nathalie Loiseau** s'est retrouvée à se justifier sur son passé militant dans les rangs de l'Union des étudiants de droite (UED) lorsqu'elle était étudiante à Sciences-Po Paris (une affaire révélée par *Minute* dans son édition du 27 mars). À la présentation du document, une liste UED aux élections des délégués étudiants de janvier 1984 sur laquelle elle apparaît en 6<sup>e</sup> position sous son nom de jeune fille, l'actuelle tête de liste LREM aux élections européennes a maladroitement dénoncé un « faux » avant de plaider l'« oubli », puis d'expliquer n'avoir pas « perçu » la couleur politique de ce syndicat né de la volonté unitaire de militants nationalistes issus du GUD et du GRECE. En réalité, celle qui s'appelait encore **Nathalie Ducoulombier** savait parfaitement où elle mettait les pieds: issue d'une famille de la droite de conviction, elle a en fait suivi son frère aîné **Bruno Ducoulombier**, connu comme membre actif du GUD à la fin des années 1970 et au début des années 1980 à l'Université de Paris II - Panthéon-Assas, aujourd'hui encore intervenant régulier sur Radio Courtoisie.

## EN HAUSSE



## EN BAISSSE

■ **Jean-Marie Le Pen**. « Députés, qui êtes restés aveugles, sourds et muets, la postérité vous maudira » a lancé le fondateur de Front National en conclusion de son ultime intervention au Parlement européen consacré à la déferlante migratoire imposant une « défense plus nécessaire » des nations européennes « paralysées » par l'UE.

■ **Jean-Marc Fournier**. Si la presse internationale a salué le rôle décisif de l'aumônier catholique de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) dans le sauvetage de la Sainte Couronne d'épines et de la tunique de **saint Louis**, quasiment aucun média (hormis quelques sites Internet) n'a rappelé que Jean-Marc Fournier se rattache à la Fraternité sacerdotale Saint-Pierre (FSSP) au sein de laquelle il a été ordonné prêtre en 1994 et dont il est devenu l'un des assistants du supérieur général.

■ **Éric Mestrallet**. La Fondation pour l'école (FPE), dirigée par **Anne Coffinier**, se sépare de la Fondation Espérance Banlieues (FEB) en pleine expansion jusque-là grâce à son réseau d'écoles libres proposant un enseignement « à l'ancienne » économiquement accessible à tous. Revers de la médaille, sa croissance a aiguisé les appétits de son cofondateur **Éric Mestrallet**, rémunéré illégalement par la FEB qu'il préside. En outre, ce dernier avait lancé, en 2017, avec **Armand de Boissière**, secrétaire général de la Fondation Bettencourt Schueller, une structure parallèle visant à recevoir des subventions publiques et donc à intégrer le réseau des écoles sous-contrat. Face à cette fuite en avant financière accompagnée d'une gestion aussi dispenseuse qu'opaque, des administrateurs de la Fondation pour l'école ont porté plainte contre X pour « abus de confiance ».



# LOBBIES

Le mandat d'arrêt émis le 15 avril par **Cécile Legigan-Ramonatxo**, présidente de la 13<sup>e</sup> chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris lors de la condamnation d'**Alain Soral** à un an de prison ferme, est tout à fait exceptionnel. En effet, cet ordre, réservé aux délits de droit commun, ne s'applique normalement pas au droit de la presse dont relève l'infraction de contestation de l'existence de crime contre l'humanité. L'application de ce mandat d'arrêt par le parquet de Paris - qui a fait appel - reviendrait donc à faire passer la loi Fabius-Gayssot du droit de la presse (article 24 bis de la loi de 1881) au Code pénal comme l'exigent depuis des années les ligues de vertu et les associations communautaristes juives. La condamnation de son avocat **Me Damien Viguiier** à 5000 euros d'amende dans la même affaire pour avoir publié sa plaidoirie est elle aussi tout à fait abusive, le compte-rendu des débats judiciaires étant protégé par la loi de 1881 (article 41).

La fraternelle huppée Dialogue & Démocratie française recevra le 16 mai au restaurant du Sénat le militant socialiste **Dominique Sopo**, factotum de **Julien Dray** qui l'a placé en 2003 à tête de SOS Racisme, une coquille vide qui ne publie plus ses comptes depuis 2009. Il en a occupé la présidence depuis lors, à l'exception des deux premières années du quinquennat de **François Hollande** pendant lesquelles il a attendu en vain un maroquin de ministre à l'Égalité, tandis que son mentor visait le ministère de l'Intérieur.

Invité en décembre dernier à plancher devant la Fraternelle parlementaire (FRAPAR) qui regroupe élus, collaborateurs parlementaires et ministériels, membres du CESE et journalistes francs-maçons, **Raphaël Enthoven** est resté marqué par l'unanimité des interventions: « J'aurais été incapable de deviner qui était de droite ou de gauche ». [...] Un frère confirme: « Ce qui prime c'est notre qualité de franc-maçon quelle que soit notre obédience. Cela vient avant notre appartenance partisane ou la nature de notre mandat » (M, Le Magazine du monde, 30 mars).

Avec un dîner de gala à Marseille (Bouches-du-Rhône) le 14 mars, au casino Le Lyon Vert de La Tour-de-Salvagny (Rhône) le 24 mars, au casino de Beaulieu-sur-Mer (Alpes-Maritimes) le 28 mars ou encore à Grenoble (Isère) le 31 mars, **François Léotard**, ancien ministre de la Culture puis de la Défense, est l'« invité d'honneur » - c'est-à-dire l'animateur - de la tournée annuelle de l'Appel unifié juif de France (AUJF), le département de collecte du Fonds social juif unifié (FSJU).

En plus de la direction de la collection Raison de plus aux éditions Fayard, d'un poste de directrice générale déléguée aux études du groupe Ipsos, et d'une balbutiante carrière de parolière avec Lampedusa, une ode aux « migrants », **Najat Vallaud-Belkacem** vient de lancer, à Sciences-Po Paris, un programme de recherche et d'enseignement « des savoirs sur le genre » (le thème de sa planche à la Grande Loge de France) qui sera directement calqué sur From Harvard Square to the Oval Office mis en place à l'Université de Harvard.

Ancienne présidente d'Éclaireuses éclaireurs unionistes de France, puis de la Fédération du scoutisme français et directrice, depuis 2013, de la Fondation du protestantisme, **Elsa Bouneau** succède à **Simon Besnard** à la présidence du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse, l'organisme de coordination des politiques publiques relatives à la jeunesse placé auprès du Premier ministre.

L'Heure des pros. Pour le colloque annuel de l'Union des patrons et professionnels juifs de France (UPJF), **Claude Barouch**, **Michel Gurfinkiel** et **Gilles-William Goldnadel** ont réuni, le 31 mars à la mairie du V<sup>e</sup> arrondissement de Paris, les journalistes **François d'Orcival** (Valeurs actuelles), **Alexis Lacroix** (L'Express), **Ivan Rioufol** (Le Figaro), **André Bercoff** (Sud Radio), les politiques **Sylvain Maillard** (LREM), **Geoffroy Didier** (LR), **François Pupponi** (PS), **Claude Goasguen** (LR), **Frédéric Lefebvre** (AGIR) et **Frédéric Lauze**, directeur départemental de la sécurité publique du Val-d'Oise, autour du thème Le Vrai combat contre l'antisémitisme: et maintenant... Quelles sanctions?

FRANÇAISE

INVITATION

Paris, le 13 avril 2019

Chère Amie, Cher Ami,

Le 16 mai, Journée Internationale du Vivre Ensemble en Paix.

Nous avons le plaisir de vous inviter au prochain dîner-débat de Dialogue et Démocratie Française où nous accueillerons les T.R.G.M. des principales Obédiences et :

**Mr Dominique SOPO**

Président de S.O.S. Racisme. Diplômé de Sciences Politique (I.E.P. Paris). Titulaire d'un D.E.A. d'épistémologie économique, et agrégé de

Sur le thème suivant :

**« Comment vivre ensemble pour la Paix ? »**

Le jeudi 16 mai 2018 à 19h,

au Restaurant du SENAT

16 ter rue de Vaugirard - 75006 Paris

Se munir obligatoirement d'une pièce d'identité

L'accueil ne sera plus autorisé après 19h 45

Grande Loge de France

Loge L'Audace Initiative  
Avec la participation de la Loge Le Banquet

**Conférence Publique**  
Jeudi 18 avril 2019 à 19h30

**« Droits humains et discriminations basées sur le genre »**

Membre **Marc Henry**  
Ancien Grand Maître de la G.D.F.  
Madame **Alice Nkom**  
Avocate au Barreau de Cameroun  
Lauréate du Prix Amnesty des Droits de l'Homme en 2013  
Madame **Najat Vallaud-Belkacem**  
Directrice Générale Déléguée d'IPSON

Avec le soutien :  
Des Comités des Droits de l'Homme et du Citoyen  
Et du réseau qui nous relie.

En présence d'une délégation du Conseil Fédéral de la Grande Loge de France

Réservation obligatoire : <https://www.wecenter.com/fr/audace>

Temple Pierre Brossolatte - Hôtel de la Grande Loge de France  
8, rue Puteaux - 75017 Paris  
[www.gdfr.org](http://www.gdfr.org)

**Malek Boutih**, son prédécesseur à la tête de SOS Racisme, intervenait aux côtés de l'ancien grand rabbin de France **Gilles Bernheim** sur Le Racisme et l'antisémitisme dans une société en crise à la synagogue de la Victoire, le 4 avril dernier.

L'opération de provocation menée par l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) lors d'un meeting du Rassemblement national donne une idée assez précise de ce que **Gilles-William Goldnadel** appelle le « chèque sans provision » adressé par la communauté juive à **Marine Le Pen** après sa rupture avec son père (cf. La Main du diable: comment l'extrême droite a voulu séduire les Juifs de France, Grasset, 2019).

## DOSSIER

### Philippe Laflandre, le « monsieur sécurité » du diocèse de Paris

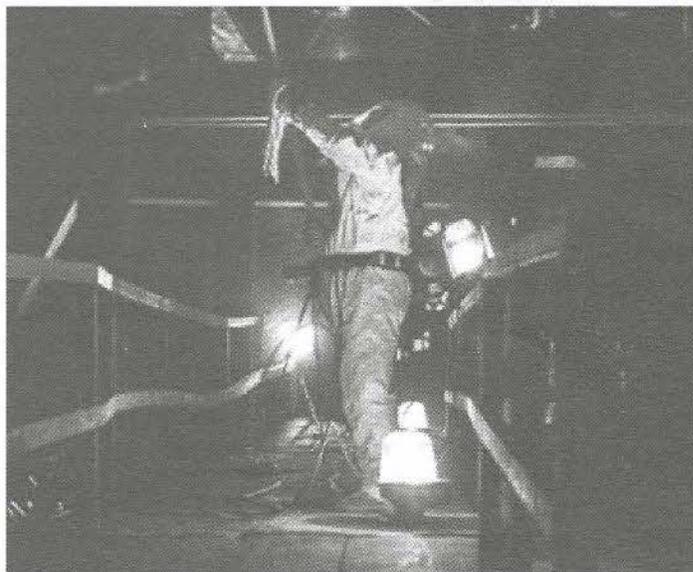
En décembre dernier, le diocèse de Paris avait renforcé son dispositif avec un « monsieur sécurité », **Philippe Laflandre**, ancien commissaire à la Direction de la surveillance du territoire (DST), successivement directeur général de Disneyland Paris, du Futuroscope, puis chargé de la sécurité d'Airbus entre 2005 et 2018. Son profil ne cadre pas vraiment avec les réseaux catholiques, d'autant que son nom est apparu dans l'affaire Clearstream dans laquelle Imad Lahoud l'a décrit comme un franc-maçon jouant, à l'occasion, les gros bras pour le compte d'Alain Bauer (cf. *Un État dans l'État. Le contre-pouvoir maçonnique*, **Sophie Coignard**, Albin Michel, 2009). Exerçant le « conseil dans l'ensemble des domaines relatifs à la sécurité, en particulier de la cyber sécurité, ainsi que dans les domaines de l'organisation et de la gestion opérationnelle de lieux ou d'événements destinés au tourisme et au divertissement familial » selon les statuts constitutifs de sa société Philaf Consulting, une société par actions simplifiée unipersonnelle sise rue de Montessuy dans le VII<sup>e</sup> arrondissement de Paris et enregistrée en mai 2018, son activité s'est étendue, par un acte d'« extension de l'objet social » enregistré le 9 avril 2019 (soit six jours avant l'incendie de Notre-Dame de Paris), à la « réalisation de toute production musicale ou artistique, tant pour elle-même que pour le compte de tiers ». Il est étonnant que son nom n'ait jamais été mentionné depuis l'incendie alors que son existence est connue, *Le Parisien* l'ayant même interrogé *ès qualités* dans son édition du 15 février dernier pour un article relatif à la vidéosurveillance dans les églises.

la « noue », où se croisent la nef et le transept de la cathédrale. [...] « En 40 ans d'expérience, je n'ai jamais connu un incendie de la sorte [...] Il faut une vraie charge calorifique au départ pour lancer un tel sinistre. Le chêne est un bois particulièrement résistant [...] **Philippe Estingoy**, directeur général de l'Agence qualité construction (dont le nom, publié dans la première version de l'article, a par la suite été supprimé), confie également son incompréhension auprès de *Batiactu* : « L'incendie n'a pas pu partir d'un court-circuit, d'un simple incident ponctuel. Il faut une vraie charge calorifique au départ pour lancer un tel sinistre. Le chêne est un bois particulièrement résistant. » Même son de cloche du côté de **Didier Rykner**, animateur du site Internet *La Tribune de l'Art* : « Manifestement, le feu s'est propagé très vite d'une manière anormale. Il y a un problème. J'ai étudié cela et la plupart des spécialistes disent que ce qu'il s'est passé n'est pas normal » (*France Info*, 16 avril). Interrogé sur le site Internet du *Point* (23 avril), **Bernard Thibaut**, directeur de recherche au CNRS, bat en brèche l'idée reçue selon laquelle un bois sec brûlerait comme de l'amadou : « Ne croyez surtout pas qu'une poutre brûle facilement. Il n'y a qu'à essayer d'y mettre le feu avec un briquet ou même un allume-feu. Pour brûler, le bois doit dégazer et, pour faire dégazer du chêne, il faut apporter beaucoup d'énergie (au-dessus de 250°), et cela durant un certain temps. »

Ne répondant jamais sur la nature du « combustible », ni sur la « source d'énergie hors norme » ni sur la « vraie charge calorifique », les autorités ont concentré leur communication sur le volet sécuritaire du témoignage de **Benjamin Mouton** afin de le discréditer notamment via *Le Canard enchaîné* (24 avril). Notons également l'apparition d'un mystérieux rapport du CNRS remis à **Manuel Valls** en octobre 2016, rapport classé « confidentiel

défense » évoqué pour la première fois le lendemain de l'incendie par le quotidien italien *Il Sole 24 Ore* puis repris deux jours plus tard par *Marianne*. Son auteur, **Paolo Vannucci**, membre de l'équipe « Analyse et équations aux dérivées partielles » à l'Université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines, y pointe l'absence de système d'incendie et de protection. Cette étrange fuite contredit opportunément l'intégralité des témoignages des personnes ayant travaillé à Notre-Dame cités précédemment mais également le témoignage particulièrement instructif d'**Édouard Aubriat**. Ce dernier décrit « une sécurité renforcée très importante pour prévenir tout risque d'incendie. Une personne dédiée passait plusieurs fois par jour vérifier les travaux. Il y avait aussi de nombreux détecteurs, des cloisons coupe-feu et des extincteurs. Alors quand j'entends dire que tout n'a pas été fait, non je ne suis pas d'accord car la sécurité était plus qu'accrue. Le plomb qui se trouvait au-dessus de la charpente pouvait engendrer un départ de feu important, il y avait donc une attention plus que particulière là-dessus. Le feu était une crainte pour tout le monde. On était sur un niveau de sécurité identique à l'univers carcéral. Il nous est arrivé de travailler en prison où c'est très compliqué avec énormément de normes de sécurité. À Notre-Dame, c'était exactement la même chose (*Le Parisien*, 17 avril). »

C'est très récemment, en février 2018, via Aubriat, la SARL dont il est le gérant à Épinal (Vosges) qu'Édouard Aubriat est intervenu sur les lieux touchés par l'incendie afin de traiter la charpente contre les insectes et les champignons en pulvérisant un gel sur le bois au moyen de lances télescopiques. Dans son édition du 20 janvier 2019, *Vosges Matin* racontait ce chantier : « Cette petite entreprise familiale de traitement de charpente, connue pour ses traitements contre la méréule (surnommée « champignon des maisons ») [...] a été contactée pour effectuer un traitement antifongique sur la charpente de la mythique cathédrale Notre-Dame de Paris [...]. « Après analyse, nous avons pu écarter le risque de méréule » [NDA : « le chêne sec possède naturellement dans son bois des molécules antifongiques » indique au Point Bernard Thibaut, directeur de recherche au CNRS], note le chef d'entreprise qui a toutefois été sollicité par le conservateur des monuments historiques de l'édifice et son architecte spécifique, pour assurer son traitement. Un travail délicat en raison de sa composition. « Le chêne qui compose généralement les toitures est un bois dur. Il empêche d'utiliser le traitement par infiltration », note l'entrepreneur. Qui a dû opter pour un traitement par pulvérisation d'un gel qui a coûté au total 15 000 euros ».



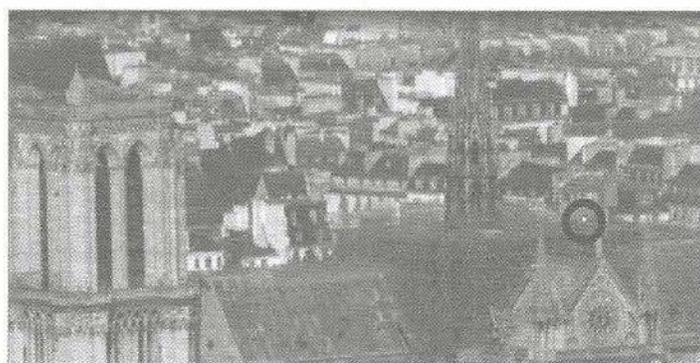
Le traitement de la charpente photographié dans *Vosges Matin* du 20 janvier 2019



## DOSSIER

Ce témoignage est capital d'abord parce qu'il porte un coup sévère à la thèse d'une « accumulation de poussières pendant des siècles » ayant servi de combustible, la pulvérisation du produit ayant forcément nécessité un dépoussiérage. On s'étonnera ensuite de l'insistance des autorités pour que ce chantier soit entrepris alors que le risque de mérule avait été écarté lors de l'analyse. Enfin, et c'est peut-être là une des clefs de ce dossier : quelle est la composition du gel pulvérisé ? Une de ses composantes serait-elle le fameux combustible ?

Pendant que les enquêteurs traquent l'ADN sur des mégots de cigarettes ayant survécu au brasier, cette question est pour l'heure sans réponse. Comme celle sur la fermeture « exceptionnelle » ce jour-là de l'accès aux tours à 17h30 au lieu de 18h30 (fermeture justifiée selon *Libération.fr* par une « réunion administrative avec les agents du Centre des monuments nationaux ») ; comme la perception de plusieurs foyers d'incendie par la plupart des spectateurs de l'événement – comme **David Pujadas**, le 15 avril à 19h41 sur *LCI* par exemple dont le constat sera qualifié inexplicablement et sans l'apport d'un moindre élément contradictoire d'« intox » par le site Internet du *Monde* – ; comme l'origine du « gros bruit » entendu à 18h20 par plusieurs témoins peu après le déclenchement de la fausse alerte (voir le témoignage d'**Hélène Bodenez** sur son blog *Raison garder*) et ce, malgré l'absence de fumée, d'odeur de fumée et de flamme constatée par le régisseur, l'agent de sécurité et **Johann Vexo**, l'organiste de chœur de Notre-Dame dont on consultera le témoignage dans *Ouest France* (16 avril) ; celle sur l'identité de l'homme émettant à 17h05, le 15 avril, sur le toit de Notre-Dame, deux éclairs de lumière suffisamment puissants pour être détectables dans une vidéo réalisée par *Viewsurf* depuis l'*Observatoire panoramique de la Tour Montparnasse*, une vidéo supprimée depuis lors, etc. On ne s'étonnera pas que, face au mur des anomalies, des incohérences et les questions sans réponses du récit politico-médiatique, la thèse d'une destruction contrôlée au moyen de bombes incendiaires composées de termite (mélange d'oxyde de fer et de poudre d'aluminium) a remporté un franc succès sur Internet.



## « Une loi d'exception »

Il faut dire que l'enchaînement des événements depuis le 15 avril à de quoi éveiller les soupçons. En effet, comparé aux grandes parades festives qui font le sel de nos démocraties libérales, l'entretien du patrimoine religieux en particulier (laïcité oblige) et du patrimoine en général n'est pas vraiment une priorité avec 9 % du budget du ministère de la Culture contre 30 % dans les années 1960, et ce, alors que de plus en plus d'édifices sont inscrits à l'inventaire des monuments historiques. Rappelons que les églises construites avant 1905 sont, pour l'essentiel, propriété de l'État. À Paris, **Anne Hidalgo** a ainsi consacré 50 millions d'euros sur l'ensemble de sa mandature à l'entretien du patrimoine (*Le Figaro*, 17 avril), une somme qui apparaît dérisoire par rapport aux 85 églises dont la mairie de Paris est tenue d'assurer l'entretien en tant que propriétaire. Le journaliste **Benoît de Sagazan**, qui sur son blog (*patrimoine.blog.pelerin.info*)

dresse un inventaire des églises menacées en France, a recensé 44 églises démolies depuis l'an 2000, dont une du XII<sup>e</sup> siècle et 17 du XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi que 321 en attente de démolition, sans compter les dizaines d'églises mises en vente et les innombrables actes de vandalisme mentionnés plus haut.

Jusque-là, Notre-Dame de Paris n'échappait pas à la règle. Le ministère de la Culture s'était engagé à verser 40 millions d'euros d'ici à 2029 pour une restauration en profondeur de la cathédrale dont le coût a été évalué à une somme comprise entre 150 et 210 millions d'euros. Mgr **Patrick Chauvet**, **Michel Picaud**, responsable du mécénat et **André Finot**, responsable de la communication et porte-parole des *Amis de Notre-Dame* en étaient réduits ces derniers mois à solliciter le mécénat américain avec une intervention à l'assemblée générale des plus gros clients de *Christie's* en avril 2018, opération suivie d'un « roadshow » (Boston, Washington, New York, etc.) en octobre dernier. Depuis l'incendie, c'est peu dire que l'argent coule à flot : 100 millions pour la famille **Pinault** ; 200 millions débloqués par **LVMH** et la famille **Arnault** ; 200 millions pour la famille **Bettencourt-Meyers** ; 100 millions d'euros pour la *Fondation Total* ; 50 millions débloqués par la mairie de Paris ; 20 millions pour *JCDecaux* et *BNP Paribas* ; 10 millions pour la famille **Bouygues**, **BPCE**, **AXA**, **Henry Kravis (KKR)** et la région Île-de-France qui jusque-là s'était montrée davantage intéressée par la rénovation de la casbah d'Alger pilotée par **Jean Nouvel**... Un afflux d'argent avoisinant le milliard d'euros, soit quatre fois le budget annuel des *Monuments historiques*.

Ces mouvements de capitaux coïncident avec une étrange accélération de l'agenda politique engagée lors du conseil des ministres du 17 avril, un conseil des ministres intégralement consacré à l'incendie de Notre-Dame au cours duquel fut nommé le général d'armée **Jean-Louis Georgelin** (célibataire endurci, ancien chef d'état-major particulier de **Jacques Chirac** puis chef d'état-major des armées, ancien administrateur et membre du club *Le Siècle*) comme représentant spécial afin de veiller à l'avancement des travaux de Notre-Dame de Paris. Ce volontarisme affiché par la nomination d'un militaire inquiète d'autant plus que le projet de la loi « pour la restauration et la conservation de la cathédrale », un texte rédigé en quelques heures puis transmis au *Conseil d'État* quatre jours seulement après l'incendie, prévoit la création par ordonnance d'un régime dérogatoire « aux règles en matière d'urbanisme, d'environnement, de construction et de préservation du patrimoine, en particulier en ce qui concerne la mise en conformité des documents de planification, la délivrance des autorisations de travaux et de construction, [...] ainsi que l'archéologie préventive ; aux règles en matière de commande publique, de domanialité publique, de voirie et de transport ». Prétextant l'établissement d'une souscription nationale, le gouvernement a donc immédiatement tenté de faire passer ce que même **Jack Lang** a dénoncé comme une « loi d'exception » permettant de déroger au code des marchés publics et aux lois patrimoniales.

## « Je ne vais pas tout dire aujourd'hui ! »

« Le président de la République souhaite qu'une réflexion soit menée et qu'un geste architectural contemporain puisse être envisagé. »

Communiqué de l'Élysée, 17 avril.

« Le concours international d'architecture pour la flèche viendra après le chantier de sauvegarde d'urgence. Il s'inscrira dans une stratégie de restauration globale de Notre-Dame de Paris. L'élan de créativité dépassera le simple concours. [...] Rien n'empêche un geste architectural contemporain sur un monument historique classé, ni l'apport d'une touche nouvelle. La pyramide du Louvre en est la preuve [...] Certains voudraient que les 800 millions d'euros collectés pour Notre-Dame servent aussi à d'autres églises ? Je veux

## DOSSIER

rassurer les donateurs, ils ne seront pas trahis ».

Franck Riester, ministre de la Culture, *Le Figaro*, 20 avril.

« Les mots sont importants : il ne s'agit pas d'une « reconstruction », comme je l'entends dire, ou d'un ravalement, mais d'une restauration : celle-ci répond à des normes bien précises. [...] une charpente du XIII<sup>e</sup> siècle telle que celle qui a disparu n'est pas remplaçable [...] mais, dans le cas de la flèche, il est tout à fait possible de la restaurer à l'identique. [...] Viollet-le-Duc est un architecte exceptionnel qui fait partie du patrimoine : sa flèche est classée au patrimoine mondial de l'UNESCO avec l'ensemble de la cathédrale. [...] Aujourd'hui, il est tout à fait possible de la refaire à l'identique : ce serait la solution la plus simple, la plus économique, la plus rapide, la plus sensée. Nul besoin en cela d'un concours mettant en concurrence des architectes attirés par la gloire, le projet serait confié aux architectes du patrimoine. Ce serait par ailleurs plus conforme à la charte de Venise, qui veut qu'on restaure selon le dernier état « complet, cohérent et connu ». Hélas, la restauration du patrimoine est moins rentable politiquement que la « création », qui permet de marquer son époque et de faire événement. Rien que les dons des familles Arnault et Pinault constituent l'équivalent du budget de l'État alloué au patrimoine en un an. [...] Le patrimoine me paraît pourtant le seul investissement culturel qui soit rentable ! »

Maryvonne de Saint-Pulgent, directrice du patrimoine au ministère de la Culture entre 1993 et 1997, *Le Figaro*, 19 avril 2019.

La proposition d'un concours international laisse présager le pire : dans cette configuration, l'État désigne le jury puis se refuse à peser dans le choix sous prétexte de transparence, ouvrant ainsi la voie à un « geste architectural contemporain », ce qui donne, au mieux, la Grande Arche de La Défense ou l'Opéra Bastille... Et comme un malheur n'arrive jamais seul, cette proposition s'est doublée d'une réactivation officielle du projet *Mission île de la Cité. Le cœur du cœur* élaboré par **Philippe Bélaval**, président du **Centre des monuments nationaux** (membre du club *Le Siècle*) et par le « starchitecte » **Dominique Perrault** (un binôme déjà à l'œuvre lors de l'édification de la **Bibliothèque nationale de France**, une réalisation sur laquelle on consultera *Paris maçonnique. À la découverte des axes symboliques de Paris*, **Dominique Setzepfandt**, *Faits & Documents*, 1996). Lors de la présentation de ce programme de réaménagement complet de l'île de la Cité, le 16 décembre 2016, le président de la République **François Hollande** et le maire de Paris **Anne Hidalgo** s'étaient montrés « extrêmement enthousiastes (*Le Parisien*, 14 février 2017) ». Écrivant, dès le 19 avril, que « depuis l'incendie de Notre-Dame, l'île monument est à nouveau au centre de l'attention », *Vanity Fair* donnait la parole à Dominique Perrault pour évoquer « une réflexion pour introduire la modernité dans le patrimoine ». Si Notre-Dame de Paris ne figurait pas officiellement au cahier des charges du projet initial, *Le Point* (23 avril) assène également que le « problème ne se pose plus » mais « s'impose » et « qu'il importe de reconsidérer [le rapport Perrault], au regard de l'urgence de la reconstruction de la cathédrale. » Et de questionner l'architecte : « On attend que vous ajoutiez une proposition architecturale concernant Notre-Dame, comme un plafond de verre en guise de voûtes » Réponse de l'intéressé : « Ce bâtiment symbolique reconstruit va piquer les curiosités. [...] Je ne vais pas tout dire aujourd'hui ! [...] Mais oui, il faut repenser la cathédrale avec son île pour ouvrir la réflexion sur l'accueil d'un public plus large, et sur les conditions d'appropriation de ce patrimoine. Et je pense que l'idée de s'ouvrir est très belle ».

### « Une nouvelle valeur foncière dépassant le milliard d'euros »

La lecture de *Mission île de la Cité. Le cœur du cœur*, un document de 56 pages, interpelle en raison de la détestation de ses auteurs pour

l'île dans son état actuel : l'aménagement hérité du baron **Haussmann** et de **Napoléon III**, qui « en fin de compte n'a pas même deux siècles d'existence » applique « avec rigueur un urbanisme hygiéniste et militaire » provoquant « une rupture de l'île d'avec la citoyenneté [sic] », un « triste tableau d'un objet urbain central, tant pour Paris que pour la France ». Derrière les poncifs sur « une méthodologie et un mode d'expression en mesure de dialoguer avec le patrimoine » permettant « l'entrée de l'île de la Cité dans une troisième époque heureuse de son histoire », une île devenue « un territoire mixte, ouvert et inclusif » où viennent « s'implanter des start-up [sic] », etc., apparaît en filigrane un gigantesque projet immobilier impliquant la privatisation du cœur historique de Paris dont « l'emplacement stratégique et la rareté des fonciers permettent d'envisager des projets uniques et ambitieux, capable de contenter si bien le privé que la personne publique ». Le but ? « Créer environ 100 000 m<sup>2</sup> nouveaux sur l'île, soit une nouvelle valeur foncière dépassant le milliard d'euros », notamment en construisant une dizaine de couvertures de verre et d'acier au-dessus des nombreuses cours intérieures. Notons ici que le déménagement des administrations et des services publics est déjà bien avancé avec le transfert du Palais de Justice et du « 36, quai des Orfèvres » (où ne reste que la BRI) au nord de Paris. Reste donc le tribunal de commerce, le bureau des naturalisations de la préfecture de Paris, une partie de l'École nationale de la magistrature et l'Hôtel-Dieu. Dans ce dernier cas, **Martin Hirsch**, le directeur général de l'AP-HP, a déjà proposé que l'hôpital puisse être mobilisé pour « pouvoir accueillir tout ce qui est muséal »...

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, le 07 DEC. 2015

Monsieur le Président du Centre,  
Monsieur l'Architecte,

Située en plein cœur de Paris, l'île de la Cité, où l'on situe communément l'origine même de la ville, constitue l'un des sites les plus emblématiques et les plus renommés de la capitale.

Longtemps siège du pouvoir royal, elle a conservé celui de plusieurs institutions importantes pour la vie de la collectivité. La cathédrale Notre-Dame en constitue le monument le plus remarquable, mais d'autres édifices ou sites entourent à ses côtés de la place éminente que l'île a occupée dans l'histoire de la ville au fil des siècles, lui conférant un véritable statut d'« île-monument » aux yeux de très nombreux artistes ou simples admirateurs de Paris. Enfin son inclusion dans le périmètre du classement des berges de la Seine au patrimoine mondial de l'UNESCO a reconnu sa valeur universelle.

Or la situation de l'île de la Cité ne saurait être regardée comme entièrement satisfaisante aujourd'hui. En dépit de la fréquentation élevée par les touristes ou les usagers des différents services, ce n'est pas, avec un millier d'habitants à peine, un lieu de vie à proprement parler. Les entrées du Palais de Justice, de la Préfecture de police, de l'Hôtel-Dieu constituent autant de blocs qui semblent impénétrables.

L'avenir de l'île de la Cité est un enjeu majeur, non seulement pour Paris, mais pour la France toute entière. L'État, en liaison étroite avec la Ville de Paris, doit être le garant, aussi bien vis-à-vis de nos contemporains que des générations futures, de ce que cet avenir soit conforme aux ambitions que son histoire exceptionnelle, sa richesse patrimoniale et artistique et sa situation unique permettent de concevoir pour lui. Et ce d'autant plus que de nombreuses institutions relevant directement ou indirectement de l'État sont implantées sur l'île et sont pour certaines en voie de la quitter.

C'est la raison pour laquelle j'ai décidé, en accord avec Mme Anne Hidalgo, Maire de Paris, de vous confier une mission d'étude et d'orientation sur ce que pourrait être la place de l'île de la Cité à l'horizon des vingt-cinq prochaines années.

Monsieur Dominique PERRAULT  
Dominique Perrault architectures  
Monsieur Philippe BÉLAVAL  
Centre des monuments nationaux

### « Les différents verrous ne pourront que tomber »

Ce qui surprend également, c'est l'insistance de Dominique Perrault et de Philippe Bélaval sur la levée des blocages administratifs : « La mission identifie des freins de nature plus politique, internes à l'administration, tant la portée du lieu dans l'histoire des institutions créée de compréhensibles réticences au changement. [...] Un projet



## DOSSIER

isolé au milieu de cette complexe machine n'a aucune chance de voir le jour, sinon par compromission sur sa qualité. À l'inverse, si l'État prend pleine conscience du potentiel de cette île et pose les bases d'une gouvernance *ad hoc* d'un projet d'ensemble, les différents verrous ne pourront que tomber [...] Mais que le projet soit confié directement au préfet de région – on privilégie donc une approche du projet par l'État – ou bien la ville de Paris – on privilégie le territoire, il en découlerait une situation de morcellement de la prise de décision, et surtout, l'on ne réunirait pas toutes les compétences et toutes les parties prenantes nécessaires à la conduite du projet. Aucune administration ne dispose par ailleurs d'un caractère interministériel suffisamment affirmé au sein de l'État, ni d'une autorité pertinente vis-à-vis de la ville de Paris. [...] La mission juge dès lors indispensable la création d'un outil de gouvernance *ad hoc*, en la personne d'un ou d'une haut-commissaire à l'aménagement de l'île de la Cité. La position originale de ce haut fonctionnaire placé sous la double autorité du Premier ministre et de la mairie de Paris impose le recours à une loi pour procéder à cette création, ce qui ne peut au demeurant que lui conférer une autorité accrue ». Avec pour conséquence la nomination du général d'armée **Jean-Louis Georgelin**, la création par ordonnance d'un régime dérogatoire aux règles d'urbanisme, du respect du patrimoine, hors des procédures d'appels d'offres et un afflux financier inespéré, c'est peu dire que l'incendie de Notre-Dame aura fait « tomber » tous les « verrous ».



Mars

Lancement du dialogue avec les habitants, pour recueillir leurs visions de l'île, leurs souhaits et propositions pour l'île par e-mail et réseaux sociaux (Flickr, Twitter, etc.).

Dans les auditions réalisées en 2016 dans le cadre de la mission Perrault/Bélaval, outre ces improbables « habitants », on retrouve **Audrey Azoulay**, alors ministre de la Culture propulsée depuis à la direction générale de l'UNESCO, **Patrick Strzoda**, alors directeur du cabinet du ministre de l'Intérieur aujourd'hui directeur de cabinet d'Emmanuel Macron, mais aussi

**Marc-Antoine Jamet**, secrétaire général et directeur immobilier du groupe LVMH, **Jean-Paul Claverie**, conseiller spécial de **Bernard Arnault** ainsi que **Jean-Jacques Aillagon**, directeur général de **Pinault collection**, c'est-à-dire conseiller « culture » de **François Pinault**. Dès le 15 avril, l'ancien ministre chiraquien de la Culture, auteur de la loi de défiscalisation du mécénat, devait d'ailleurs demander que « l'État fasse rapidement voter une loi faisant de Notre-Dame un « trésor national » afin que les dons versés pour sa reconstruction bénéficient de la réduction d'impôt de 90 % dans ce cas par la loi de 2003 », une proposition relayée à l'Assemblée nationale par la députée LR de la 4<sup>e</sup> circonscription de Paris **Brigitte Kuster**.

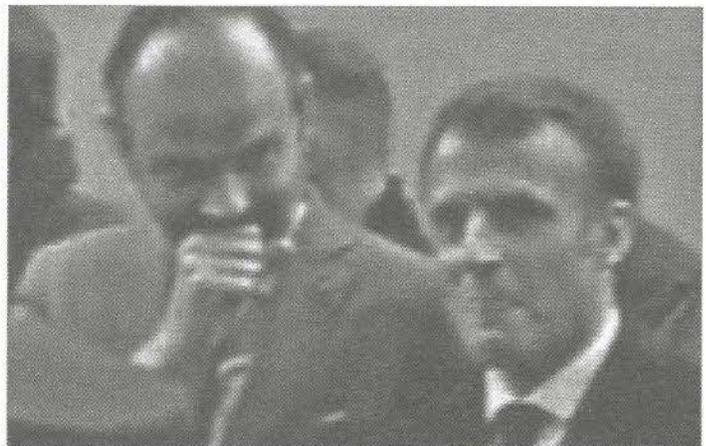
## « Deux manifestations d'envergure mondiale »

Aussi l'agenda de la mission Perrault/Bélaval est-il conditionné, selon ses promoteurs, à la tenue à Paris de « deux manifestations d'envergure mondiale, les Jeux olympiques de 2024 et [NDA : à l'époque avant le retrait de la France en janvier 2018] l'Exposition universelle de 2025 [qui] invitent les porteurs de ces projets, dont en particulier l'État et la Ville de Paris, à prévoir un certain nombre d'opérations emblématiques, susceptibles d'enrichir les dossiers de

candidatures dans un premier temps, puis d'inscrire l'effet de ces manifestations dans la durée en attirant de nombreux visiteurs ». Cette injonction à « profiter des dynamiques que causeront, entre 2017 et 2024, la préparation de ces événements » explique le « je veux que la reconstruction soit achevée d'ici cinq années », lâché par **Emmanuel Macron** lors de son allocution télévisée du 16 avril. Incompréhensible sans une prise en compte des projets dans les cartons, ce délai a suscité l'étonnement des acteurs de la restauration des bâtiments anciens qui ont quasiment tous rappelé qu'il était intenable pour une reconstruction « dans les règles » : la seule rénovation de Notre-Dame entamée l'an dernier devait durer au moins dix ans. Si le secteur est régi par la *Charte de Venise*, une convention internationale de 1964 instituant que « la restauration a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques », le gouvernement pourra compter, afin de contourner cette doctrine, sur un texte opportunément adopté le 8 mai 2018 par l'UNESCO. Intitulé *Recommandation de Varsovie sur le relèvement et la reconstruction du patrimoine culturel*, ce texte modifie les règles : « Chaque génération a le droit de participer à l'édification du patrimoine de l'humanité et au bien-être des générations présentes et futures, notamment en s'adaptant aux processus naturels et historiques de changement et de transformation ». **Audrey Azoulay** s'est d'ailleurs prévalu de ce texte pour déclarer au JDD que « la doctrine n'est pas figée. [...] Emmanuel Macron a raison de placer la barre assez haut ».

## « Rien n'est fini, tout commence »

Bref, qu'il s'agisse d'un accident, d'un acte volontaire ou d'une démolition contrôlée, l'incendie de Notre-Dame et ses conséquences économiques et politiques arrivent à point nommé pour le gigantesque projet immobilier prévu pour l'île de la Cité. Mais l'affaire est loin d'être terminée et l'optimisme affiché trois jours après l'incendie par **Franck Riester** quant au sauvetage de la structure de la cathédrale a encore surpris les professionnels comme **Frédéric Létoffé**, coprésident du Groupement des entreprises de restauration des monuments historiques (GMH) et **François Jeanneau**, architecte des Bâtiments de France, qui se sont inquiétés publiquement d'un « risque d'effondrement » tandis que **Paolo Vannucci**, soulignant une diminution de 60 % de la résistance au vent, calculait que l'édifice ne serait plus capable de supporter des vents de plus de 90 km/h. Pour **Benjamin Mouton**, « l'ensemble des charpentes effondrées ne fait pas de bien aux voûtes et cela crée un choc mécanique important [...] Les pierres vont se transformer en chaux, et les jets d'eau lancés par les pompiers créent un deuxième choc thermique. L'incendie est peut-être terminé mais rien n'est fini, tout commence ».



Emmanuel Macron et Édouard Philippe visiblement très affectés à leur arrivée sur les lieux du sinistre.



## KIOSQUE

► Appelée à se prononcer sur le remplacement de **Bernadette Chirac**, l'assemblée générale de **LVMH**, qui s'est tenue le 18 avril, a acté la nomination, en tant qu'administrateur du groupe, d'**Iris Knobloch**, présidente de **Warner Bros Entertainment France**, par ailleurs vice-présidente et administrateur référent d'**Accor**, administrateur de **Lazard Ltd** et gouverneur de l'**Hôpital américain de Paris**. Entrée au club **Le Siècle** en 2015, celle qui avait accompagné **Nicolas Sarközy** en Israël en 2008 est la fille de **Charlotte Knobloch**, commissaire à la mémoire de l'Holocauste au sein du **Congrès juif mondial** et ancienne présidente du **Conseil central des Juifs en Allemagne**.

► *The impact of the « open » workspace on human collaboration*, une étude récemment publiée par la **Harvard Business School** puis reprise sur le site du **Forum économique mondial** démontre la nocivité de l'espace de travail ouvert (« openspace ») pour les relations humaines. Cet aménagement des bureaux provoque une baisse de 70 % des interactions entre individus, contre une hausse de 56 % des envois de courriels et une augmentation de 40 % de l'utilisation des messageries instantanées.

► Virage attendu aux **Nouvelles Éditions Indépendantes**, la structure qui chapeaute les participations dans la presse et les médias du banquier **Matthieu Pigasse** qui vient de nommer à sa tête **Emmanuel Hoog**, haut fonctionnaire (membre du club **Le Siècle**) passé par les cabinets de **Laurent Fabius** et de **Florence Parly**, cofondateur du **Printemps des poètes** avec **Jack Lang** avant de présider l'**INA**, puis l'**AFP**. Il remplace le journaliste « branché » **Bernard Zekri** (passé par **Actuel**, **Canal +**, etc.) qui conserve la direction de **Radio Nova** et le pôle événementiel du groupe (**Rock en Seine**).

★ **Patrick Cohen** et **Hélène Jouan**, signataires, le 18 avril, de la motion de défiance contre **Arnaud Lagardère** pour protester contre la précarité de la rédaction, sont rémunérés respectivement 420 000 et 195 000 euros par an pour deux émissions le week-end.

► Si **Manon Aubry**, la tête de liste de **La France insoumise** aux élections européennes, apparaît si à l'aise dans les médias, c'est parce qu'elle a baigné dedans toute sa vie: son père, **Bruno Aubry**, journaliste d'agence aux bureaux de Nice et de Marseille pendant plus de quinze ans (**AFP**, **Reuters**), s'est spécialisé dans le suivi de la pègre du Midi, collaborant à ce titre au **Monde**, au **JDD**, aux **Dossiers du Canard**, à **Radio France**, etc. Fondateur du site en ligne **Monaco Info**, ancien président du **Club de la presse Méditerranée 06**, il est l'actuel responsable des relations avec la presse au cabinet de **Martine Vassal**, la présidente LR de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Du côté de sa mère, **Catherine Poggi-Aubry**, ancienne journaliste à **Var Matin** (qui figure en 57<sup>e</sup> position sur la liste LFI, après avoir été candidate mélenchoniste aux élections législatives de 2017 dans la 5<sup>e</sup> circonscription du Var), **Manon Aubry** est la cousine de **Jean-Charles Orsucci**, maire LREM de Bonifacio (Corse-du-Sud) et président du groupe **Andà per Dumane!** à l'Assemblée de Corse.

★ Débarquée sans ménagement de la présidence de la **Fondation Nicolas Hulot** et remplacée par l'économiste **Alain Grandjean** il y a quelques mois, **Audrey Pulvar**, qui a depuis annoncé se mettre « au service de la campagne d'**Anne Hidalgo** », vise en fait la mairie du XX<sup>e</sup> arrondissement de Paris, un secteur qui, lors du partage de la capitale entre communautés par le PS il y a une quinzaine d'années, avait été alloué aux Antillais.

► Après **La France libre** (**Gilles-William Goldnadel** et **André Bercoff**), **Michelonfray.com** (**Michel Onfray**) et **Polony TV** (**Natacha Polony**), le producteur **Stéphane Simon**, bras droit de **Thierry Ardisson**, lance **REACnROLL**, la webtélé du magazine **Causeur** qui hébergera désormais **L'Esprit de l'escalier**, l'émission hebdomadaire d'actualité d'**Élisabeth Lévy** et d'**Alain Finkielkraut** qui était diffusée jusqu'en juin dernier sur **RCJ**, la radio du **Fonds social juif unifié**.

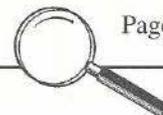
► Vraie révélation de **La Lettre A: l'ESJ Pro**, l'organisme de formation continue de l'**École supérieure de journalisme de Lille**, met à disposition du groupe **La République en marche** à l'Assemblée nationale des journalistes en activité pour les sessions de « media training » où sont préparées les interventions médiatiques des parlementaires LREM.

► **Élise Goldfarb** et **Julia Layani** rejoignent **Melty**, un des sites Internet les plus consultés par les adolescents, dont elles superviseront la stratégie de contenu.

► Anciennement chef de la Division 4 (documentation et veille technique) du **Service central du renseignement territorial**, **Bertrand Chamoulaud**, qui devient chef du pôle « doctrine, défense, planification et renseignement » à la direction générale de la police nationale, est le frère du commentateur sportif **Lionel Chamoulaud**.

► **Le Monde**, qui qualifie sans nous citer nos informations sur l'implication de **Bernard Mourad** dans la privatisation d'**ADP** (cf. **F&D 461**) de « rumeur » ne « reposant sur rien de sérieux » (**Les Décodeurs**, 2 avril) est démenti par **La Lettre de L'Expansion** (15 avril) qui confirme que « **Bank of America**, au sein de laquelle officie **Bernard Mourad**, un ami proche du chef de l'État, a été malencontreusement [sic] choisie pour jouer un rôle pivot dans cette opération ».

► Les mandats de **Véronique Morali**, présidente du directoire de **Webedia**, et de **Marie-Claude Mayer**, présidente de **MCM Consulting**, étant arrivés à échéance, le conseil de surveillance de **Publicis Groupe**, présidé par **Maurice Lévy**, sera renouvelé le 29 mai avec l'arrivée de trois personnalités internationales: l'ancien président du Conseil des ministres d'Italie **Enrico Letta** (membre du club **Le Siècle** et de la **Commission Trilatérale**), **Suzan LeVine**, diplomate américaine, membre du Parti démocrate et commissaire à l'Emploi pour l'État de Washington, et **Antonella Mei-Pochtler**, directrice de la stratégie à la Chancellerie fédérale autrichienne (bien qu'elle soit de nationalité italienne).



## KIOSQUE

► Chez Synthèse nationale (9, rue Parrot, CS 72809, 75012 Paris et <http://synthesenationale.hautetfort.com>), sortie du n° 16 des *Cahiers d'histoire du nationalisme* écrit par le **Docteur Merlin** et consacré au Roumain **Corneliu Zelea Codreanu** (1899-1938), le charismatique fondateur de la Garde de Fer, un mouvement extrêmement structuré sur le principe du « nid » : à la fois une unité de combat, un lieu de formation spirituelle et d'éducation civique ainsi qu'un espace de prière (198 pages, 20 euros).

► Avec *Les Guerres du Sahel, des origines à nos jours* (BP 45, 42360 Panissières et <https://bernardlugan.blogspot.fr>), l'historien **Bernard Lugan** nous plonge au cœur du Sahel, ce rift ethno-racial le long duquel vivent des sédentaires sudistes et des nomades nordistes en rivalité territoriale depuis la nuit des temps et dont les conséquences des conflits se font sentir jusqu'en Europe (259 pages, illustré de plus de 60 cartes en couleur, 35 euros port colissimo compris).

► Chez Alexipharmacie (Résidence du Béarn - B2, 8, rue Jean-Jacques Rousseau, 64140 Billère et <http://alexipharmacie.eu>), sortie de *Baldr au Helheim* d'**Olivier Meyer**, un roman autour de la quête de **Baldr**, dieu nordique de la beauté et de la bonté, pour retrouver Asgard, le royaume des dieux blancs, et leur poésie supérieure (80 pages, 14 euros).

► Le nouveau numéro (avril-mai-juin 2019) de la revue *Conflits*, animée par **Pascal Gauchon**, propose un dossier *Une autre Europe est-elle possible? (Surmonter ou accepter les divisions de l'Europe; Brexit: pourquoi tant de haine?; Rompre le cordon ombilical avec Washington; L'Union peut-elle renouer avec la Russie; Un moteur franco-allemand à gaz pauvre, etc.)*. Intéressant article *Les Mongols, inventeurs de l'Eurasie* de **Sylvain Gouguenheim** (en kiosque, 82 pages, 9,90 euros).

► Chez ARS Magna (BP 60426, 44004 Nantes Cedex 1 et [www.editions-ars-magna.com](http://www.editions-ars-magna.com)), réédition des *Cathelineau* d'**Anne-Albe-Cornélie de Beaurepaire**, un roman historique paru en 1855 qui retrace l'épopée contre-révolutionnaire de **Jacques Cathelineau** (1759-1793), acteur majeur de l'insurrection vendéenne (avant-propos de **Gauthier Bouchet**, 308 pages, 30 euros).

► Aux Éditions Némésis (21, rue de Fécamp, 75012 Paris et <https://editionsnemesis.com>), dans l'excellente collection *Europe*, réédition, dans une version revue et augmentée, de *CasaPound. Tout se réapproprié!* d'**Adriano Scianca**. À travers quarante concepts (comme Action, Art, Communauté, Fascisme, Femme, Guerre, Héros, Honneur, Identité, Tradition, Valeurs, Violence, etc.), le responsable national à la Culture de *CasaPound Italia* synthétise de façon claire et didactique la pensée des militants de CasaPound, ces « fascistes du III<sup>e</sup> millénaire » (préface de **Gabriele Adinolfi**, introduction de **Flavio Nardi**, postfaces de **Sébastien de Boieldieu** et de **Gianluca Iannone**, cahier photos en couleur de 24 pages, 320 pages, 22 euros).

► Chez Dualpha (FrancePhi Diffusion, BP 20045, 53120 Gorron et <https://francephi.com>), réédition des trois grands pamphlets du journaliste et écrivain **Henri Béraud**: *La Croisade des longues figures* (1924), *Faut-il réduire l'Angleterre en esclavage?* (1935) et *Les Raisons d'un silence* (1944). Éditorialiste de l'hebdomadaire *Gringoire* de 1928 à 1943, Béraud sera condamné à mort pour intelligence avec l'ennemi en décembre 1944. Gracié par **Charles De Gaulle**, il n'échappe cependant pas au bain. Libéré en 1950, très diminué par une hémiplegie, il meurt en 1958 (préface de **Francis Bergeron**, président de l'Association rétaise des amis d'Henri Béraud, 222 pages, 27 euros).

► Aux Éditions de Flore (10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris et [editions@cercledeflore.fr](mailto:editions@cercledeflore.fr)), sortie de *L'École et le Roi. Royauté et école, d'hier à demain* de **Pierre Van Ommeslaeghe**, un intéressant petit ouvrage montrant l'évolution de l'instruction publique des différents temps monarchiques jusqu'à la République, cette dernière allant même jusqu'à remplacer son ministère de l'Instruction publique par un ministère de l'Éducation nationale, avec pour but non plus seulement d'offrir un savoir mais avant tout de façonner les mentalités (préface d'**Yves-Marie Adeline**, 113 pages, 10 euros).

► Chez AudaIsarn (CREA, BP 80432, 31004 Toulouse Cedex 6 et <https://reflechiretagir.com/editions/auda-isarn/>), sortie du *Jeune hitlérien Quex* du médecin et écrivain allemand **Karl Aloys Schenzinger** (1886-1962), un beau roman écrit en 1931, inédit jusqu'à présent en français, évoquant l'avènement du national-socialisme à travers le personnage de **Heini Völker**, un jeune Berlinois rejoignant les Jeunesses hitlériennes (traduit de l'allemand par **Gauthier von Köln** et **Berthold Dirlewanger**, 263 pages, 20 euros).

► Décès à Corcieux (Vosges), le 15 mars, à 68 ans, de l'économiste **Jean Rémy**, coauteur avec **Valérie Bugault** du *Nouvel esprit des lois et de la monnaie. Les moyens d'une véritable démocratie* (Sigest, 2017). Il était l'auteur, sous le pseudonyme de **Jean Vertemont**, de l'excellent *Dictionnaire des mythologies indo-européennes* paru chez Faits & Documents en 1997 (mais hélas aujourd'hui complètement épuisé).

► Le dernier numéro de *Rébellion* (BP 62124, 31020 Toulouse Cedex 2 et <http://rebellion-sre.fr>), la revue de l'Organisation socialiste révolutionnaire européenne, a pour titre *L'Esprit de communauté!* (avec un dossier actualité *Gilets jaunes* et *colère noire* et un dossier culture *Utopie ou Barbarie*). Intéressant article **William Morris**, l'artisan utopiste de **Pauline Grandin** (35 pages, 5 euros).

► Jusqu'au 31 octobre 2019, au Centre de l'imaginaire arthurien (Château de Comper, 56430 Concoret), exposition *Autour de la Table ronde, de Brocéliande à Avalon* mettant en scène les aventures des chevaliers et explorant les grands moments de la vie du roi **Arthur** (du mercredi au dimanche, de 10h à 17h30, entrée 7 euros)



## POLITIQUEMENT INCORRECT



★ **Écumenisme.** Si la réaction de la vice-présidente de l'UNEF-Lille, **Hafsa Askar**, à l'incendie de Notre-Dame (« Je m'en fiche de Notre-Dame de Paris car je m'en fiche de l'histoire de France [...] jusqu'à [quand] les gens ils vont pleurer pour des bouts de bois. Wallah vous aimez trop l'identité française alors qu'on s'en balek objectivement c'est votre délire de petits Blancs » a été abondamment reprise et commentée, peu nombreux sont ceux, en dehors de la presse israélienne, à avoir souligné la réaction du rabbin **Shlomo Aviner** (de son vrai nom **Claude Langenauer**, né en 1943 à Lyon), dirigeant spirituel du sionisme religieux qui, évoquant une possible réponse divine, 777 ans après le procès du *Talmud* qui déboucha sur l'autodafé, en 1242, de 1200 volumes en place de Grève, a expliqué qu'il n'y avait toutefois pas « de *mitzvah* [NDA: commandement divin] de se réjouir des incendies des églises chrétiennes à l'étranger » mais qu'« en Israël, c'est une *mitzvah* de brûler les églises » car les chrétiens « doivent être punis. Ils sont notre ennemi numéro un à travers l'histoire ».

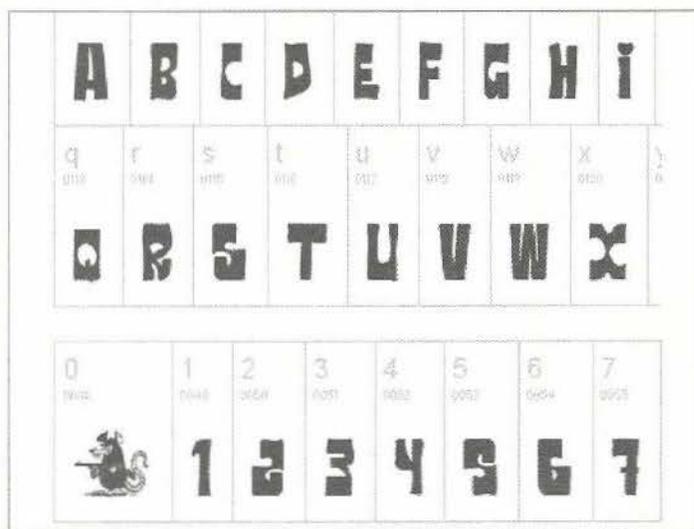
★ **Ian Brossat**, porte-parole du PCF, tête de liste du parti aux élections européennes et adjoint chargé du logement, de l'habitat durable et de l'hébergement d'urgence à la mairie de Paris, annonce qu'il portera plainte contre le forain **Marcel Champion** qui l'avait qualifié d'« escroc », de « petit merdeux », de « tête de con » et d'« avorton » qui « préempte tous les appartements, et les donne à des cas sociaux. Il a déjà dépensé 3 milliards. En plus, on ne peut pas dire qu'il est de la jaquette puisqu'on n'a plus le droit de le dire... » Et de citer **Christophe Najdovski**, adjoint chargé des transports et de la voirie, « une espèce d'abruti qui fait la charnière avec **Anne Hidalgo** et le petit communiste ».

► Adaptation du récit autobiographique d'**Abby Johnson**, une dirigeante du planning familial américain devenue militante pro-vie, le film à petit budget *Unplanned* connaît un remarquable succès depuis sa sortie le 29 mars aux États-Unis où il s'est placé en quatrième position au box-office.

► Après les fermetures arbitraires de ses comptes bancaires et de son compte **Paypal**, le militant révisionniste **Vincent Reynouard** se retrouve dans l'impossibilité de percevoir des dons, son compte de secours sur la plateforme de financement participative **Patreon** ayant également été clôturé.

► Explosion du nombre des cambriolages dans le centre de Paris en 2018: +39,58 % sur un an dans le I<sup>e</sup> arrondissement, +42,46 % dans le II<sup>e</sup>, +48,80 % dans le III<sup>e</sup>, +44,22 % dans le IV<sup>e</sup>, +46,85 % dans le VI<sup>e</sup>, + 44,35 % dans le VII<sup>e</sup>. Essentiellement le fait de gangs géorgiens et roms, leur taux d'élucidation oscille entre 5 % et 10 %.

► Disponible en téléchargement gratuit à l'adresse <https://www.dafont.com/rata-negra.font>, la police de caractères *Rata negra font* reproduit très fidèlement la typographie du Groupe union défense (GUD).



► Trois mois après la fuite rocambolesque de 2200 données personnelles des membres du **Club de la sécurité de l'information français (CLUSIF)**, l'association regroupant les principaux responsables de la sécurité informatique tant dans le privé que dans le public (dont des experts de la Direction générale de l'armement, du ministère des Armées, etc.), données laissées malencontreusement en accès libre sur Internet, c'est cette fois **Tchap**, la messagerie « sécurisée » strictement réservée aux membres du gouvernement qui a été piratée. Le lendemain du lancement de cette application destinée à supplanter la messagerie cryptée russe **Telegram** comme moyen de communication privilégié par les ministres, les autorités ont été alertées par un hacker ayant réussi, en quelques heures, à y accéder et à s'y infiltrer.

★ Alors que la garde rapprochée d'**Anne Hidalgo** se montrait « plutôt réceptive » (*Intelligence Online*) à l'idée de baptiser une rue **Jamal Khashoggi** à Paris, *The Jerusalem Post* (14 avril) épluchait le compte **Twitter** du journaliste assassiné en octobre dernier au consulat saoudien d'Istanbul. Pro-Qatar et pro-Frères musulmans, entré en dissidence après l'avènement du prince héritier **Mohammed ben Salmane**, le chroniqueur au *Washington Post* expliquait par exemple, le 13 décembre 2012, qu'il est permis en Occident de critiquer l'islam contrairement à l'histoire de l'Holocauste car « les Juifs ont réussi à faire adopter une législation criminalisant la remise en cause de l'Holocauste, ce que même les catholiques n'ont pas réussi à faire pour ce qu'a enduré le Christ ».